



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2016-387

04/05/2016

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à candidature : 2 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Parc National des Calanques :

1 poste de chargé(e) de mission chasse, espaces agricoles et forestiers (catégorie A ou B+) à MARSEILLE (13).

Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France (IAVFF) :

1 poste de chargé de coopérations internationales (catégorie A+) à PARIS (75).

L'adjoint à la sous-directrice mobilité, emplois et carrières

signé : Patrice CHAZAL



Appel à candidature **Chargé(e) de mission chasse, espaces agricoles et forestiers**

Contexte

Le Parc national des Calanques, dernier né des parcs nationaux en 2012 est un établissement public récent, chargé de missions de protection des patrimoines naturels et culturels, d'accueil du public et d'appui au développement durable, sur un territoire comprenant un cœur terrestre de près de 9000 ha et un cœur marin de 45 000 ha.

Le territoire des Calanques est très spécifique du fait de la proximité immédiate des espaces urbanisés de la 2^e métropole française et de grands tènements fonciers appartenant à des opérateurs publics. Les espaces naturels, autrefois marqués par l'activité industrielle et agricole, connaissent aujourd'hui une dynamique d'évolution relativement libre, quoique fortement soumise au passage de feux fréquents trouvant leur origine à l'interface ville-nature. L'activité agricole très limitée en cœur de Parc (pastoralisme, apiculture) reste présente en aire d'adhésion avec le vignoble de Cassis. L'activité de chasse, traditionnelle sur le territoire des Calanques, est autorisée en partie dans le cœur de Parc et largement pratiquée.

La mise en place du Parc national des Calanques appelle la définition de stratégies concertées et cohérentes, dépassant la simple superposition des gestions mises en œuvre par les grands propriétaires publics fonciers. Les politiques de gestion des espaces agricoles et forestiers, des habitats, des espèces patrimoniales chassées ou non (...) doivent ainsi être établies, avec le souci permanent de trouver le niveau juste d'intervention pour maintenir la naturalité d'un territoire d'exception.

Profil recherché

Recrutement à pourvoir par la voie contractuelle uniquement, pour une durée déterminée de 12 mois entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017.

Agent contractuel de niveau équivalent à la catégorie A ou B+.

Rattachement hiérarchique

Responsable du pôle aménagement du territoire, gestion, paysage.

Missions

Au sein du pôle, le/la chargé(e) de mission est chargé(e) :

- de gérer l'activité de la chasse en cœur de Parc ;
- d'instruire les dossiers de demandes relevant de la réglementation spéciale en cœur de Parc en matière agricole ou forestière ;
- de contribuer à la définition des stratégies de gestion des espaces naturels du cœur de Parc.

Pour mener à bien ses missions, il/elle travaille en lien étroit à l'interne avec :

- le chargé de mission du pôle chargé des questions paysagères,

- le pôle Connaissance,
- les agents des secteurs.

Il/elle développe par ailleurs un large partenariat externe avec :

- les propriétaires publics titulaires du droit de chasse et gestionnaires des espaces naturels : Conseil départemental, Conservatoire du littoral, ONF, villes de Marseille, Cassis, La Ciotat...
- les services de l'Etat (DDTM, DREAL)
- les acteurs de la chasse (sociétés de chasse bénéficiaires du droit de chasse en cœur de Parc, fédération départementale de chasse, ONCFS), du monde agricole (chambre d'agriculture, CERPAM, viticulteurs de Cassis, apiculteurs...).

Poste avec de nombreux déplacements sur l'ensemble du territoire du Parc.

Activités principales

Le (la) chargé(e) de mission sera principalement chargé(e) de :

Gérer l'activité de la chasse en cœur de Parc

- Conduire un suivi précis des prélèvements en cœur de Parc : édition des carnets de prélèvement délivrés aux chasseurs en cœur de Parc, collecte, saisie et analyse des résultats ;
- Piloter la mise en œuvre des protocoles de suivi des espèces chassées (perdrix rouge, lapin) : organisation et réalisation des campagnes de comptage, saisie des résultats, transmission à l'ONCFS, valorisation des résultats ;
- Actualiser, en lien avec le conseil scientifique du Parc, la réglementation de la chasse pour l'année 2016-2017, soumise à validation du conseil d'administration : définition de la liste des espèces chassables et fixation de prélèvement maximum autorisé en fonction de l'état des populations et du niveau des prélèvements ;
- Instruire les dossiers soumis à autorisation ou décision du Directeur au titre de la réglementation spéciale en cœur de Parc : agrifaune, régulations ou destruction d'espèces... ;
- Contribuer à la définition de stratégies de gestion ou doctrines : plans de gestion perdrix rouge et lapin de Garenne, doctrine pour l'implantation d'agrifaune.

Instruire les dossiers de demandes relevant de la réglementation spéciale en cœur de Parc en matière agricole et forestière

- Accompagner les porteurs de projets et instruire les demandes de nouvelles activités/modifications d'activités agricoles et pastorales ;
- Réaliser un état des lieux de l'activité apicole en cœur de Parc et proposer une doctrine pour l'instruction des nouvelles demandes ;
- Instruire, en lien avec la chargée de mission « Instruction Travaux », les plans d'aménagement forestier établis sur les forêts soumises au régime forestier.

Compétences, connaissances et expériences requises

- Forte sensibilité aux enjeux de développement durable
- Connaissances naturalistes, gestion cynégétique et sylvicole
- Connaissance du droit de l'environnement
- Expérience de terrain
- Rigueur rédactionnelle
- Conduite de projet
- Maîtrise des logiciels informatiques de bureautique, SIG, base de données

Savoir-être attendu

- Diplomatie et bon relationnel, en interne comme en externe
- Esprit d'initiative et d'innovation

- Aptitude à travailler en équipe et en collaboration avec différents partenaires
- Rigueur et autonomie de travail, sens de l'organisation
- Discrétion professionnelle

Profil souhaité

Une bonne connaissance du monde de la chasse et des milieux méditerranéens constituera un fort atout.

Localisation

Siège du Parc national des Calanques, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Date de prise de poste souhaitée

1^{er} juillet 2016

Modalités de dépôt des candidatures

Candidature pour le poste de CHARGE(E) DE MISSION CHASSE, ESPACES AGRICOLES ET FORESTIERS

Adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé à :

Monsieur le Directeur du Parc national des Calanques

2, Impasse Paradou Bât. A4

13009 Marseille

ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : contact@calanques-parcnational.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Marie BERMOND, responsable du Pôle « aménagement du territoire, gestion, paysage », au 04 20 10 50 00 ou par mail marie.bermond@calanques-parcnational.fr.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 31 mai 2016.

Les auditions des candidats sélectionnés auront lieu à Marseille dans la semaine du 6 au 10 juin 2016.

La prise de fonction est prévue 1^{er} juillet 2016.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. La non-réception d'une convocation à l'audition équivaut à un rejet de candidature.

Tous les candidats qui auront postulé recevront une réponse par courrier à la fin de la procédure.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

**Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France
42 rue Scheffer – 75016 PARIS**

Chargé des coopérations internationales

N° du poste : 42659		
Catégorie : A + (Enseignant-chercheur, chercheur, ingénieur, ISPV)		
Cotation parcours professionnel : 3 et +	Cotation part fonction IPF (corps concernés) : 4	
Poste vacant (création)		Résidence administrative : Paris
Présentation de l'environnement professionnel	Créé par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, l'IAVFF est un établissement public national de coopération à caractère administratif qui a pour mission principale de permettre à ses membres d'élaborer ensemble des stratégies de formation ou de recherche qu'ils mettent en œuvre au travers de projets communs. L'équipe relations internationales est basée dans les locaux du CIRAD à Montpellier, le poste étant localisé au siège de l'Institut à Paris.	
Objectifs du poste	Proposer et mettre en œuvre la politique de l'Institut à l'international.	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Faire vivre la stratégie à l'international de l'Institut en lien avec les membres de l'Institut et la mettre en œuvre.</p> <p>Animer le réseau des directeurs des relations internationales des membres et le Comité de Projets Internationaux</p> <p>Développer les projets à l'international.</p> <p>Coordonner l'action à l'international avec les autres champs d'action de l'Institut (recherche, numérique, formations)</p> <p>Diriger l'équipe chargée des relations internationales de l'Institut</p>	
Champ relationnel du poste	Membres de l'Institut, partenaires en France et à l'international (universités, centres de recherche, organismes internationaux, ...).	
Compétences liées au poste	<p align="center">Savoirs</p> <p>Expérience à l'international dans le champ thématique de l'Institut,</p> <p>Expérience dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche (doctorat apprécié).</p> <p>Excellente maîtrise de l'anglais, une deuxième langue sera appréciée</p>	<p align="center">Savoir-faire</p> <p>Montage de projets internationaux</p> <p>Animation de réseaux</p> <p>Management d'équipe</p> <p>Travail en équipe</p>
Personnes à contacter	M Claude Bernhard – directeur claude.bernhard@iavff-agreenium.fr Tel : 06 32 23 92 31	